

Communiqué de presse - 29.10.2026

Yverdon-les-Bains célèbre le label UNICEF « Commune amie des enfants » le 21 novembre 2026

La Ville d'Yverdon-les-Bains est fière d'annoncer l'obtention du label UNICEF « Commune amie des enfants ». Pour célébrer cette distinction, la Municipalité invite l'ensemble de la population à la cérémonie officielle et à une grande journée festive le samedi 21 novembre 2026.

Le label UNICEF « Commune amie des enfants » récompense un engagement concret et durable pour améliorer les conditions de vie des enfants et des jeunes, faire entendre leur voix et prendre en compte leurs besoins dans les décisions qui les concernent. Après avoir mis en œuvre avec succès les différentes étapes du processus, la Ville d'Yverdon-les-Bains recevra le label des mains de l'UNICEF lors d'une cérémonie officielle le samedi 21 novembre à 15h à l'Aula Magna du Château, au lendemain de la Journée internationale des droits de l'enfant.

La cérémonie sera publique, gratuite et sans inscription. Les représentantes d'UNICEF remettront officiellement la certification aux représentant-es de la Ville. Les prises de parole seront ponctuées par une chorale d'enfants et suivies d'un apéritif. Cette cérémonie permettra également de découvrir le nouveau plan d'action communal comportant 28 actions pour renforcer la prise en considération des enfants et des jeunes, de leurs besoins et de leur parole. Zoé Moody, professeure en psychologie scolaire à l'Université de Lausanne, interviendra sur le thème « Labellisée amie des enfants – et maintenant ? Repères et questions d'actualités ».

Attribuée à l'unanimité par la commission d'expert-es le 24 juin 2026, la certification « Commune amie des enfants » vient couronner une consultation de plus de 500 jeunes yverdonnois, ainsi que plusieurs années d'engagement et de collaboration transversale menée par l'ensemble des services de l'administration communale, sous la conduite du Service jeunesse et cohésion sociale. En Suisse romande, seules sept communes ont déjà obtenu ce label.

En complément de la cérémonie officielle, la Ville proposera, tout au long de la journée, le tout premier Festival des droits de l'enfant. De nombreuses activités gratuites seront proposées à l'intention des enfants et des familles : ateliers créatifs, ludiques, culturels et artistiques, contes, ainsi que des ateliers de soutien à la parentalité destinés aux parents. La participation à certaines activités se fera sur inscription et une halte-garderie sera disponible pour certains ateliers de soutien à la parentalité.

Le formulaire d'inscription, le programme complet de la journée et le flyer sont disponibles sur le site officiel de la Ville d'Yverdon-les-Bains : www.yverdon-les-bains.ch/unicef.

À travers cette démarche, la Ville traduit en actes concrets son engagement envers les droits de l'enfant, des droits fragiles qui méritent un engagement clair des collectivités publiques.